

MISE EN PLACE D'UNE BOTTE RIGIDE

La botte dite « RIGIDE » est une attelle de posture nocturne. Son but est dans un premier temps de stopper la déformation.

Pour cela elle doit être portée très près du corps, le serrage doit être progressif.

Son principe de fonctionnement est divers selon la pathologie.

Mise en place :

1. Vêtir une chaussette.
2. Ouvrir toutes les sangles.
Pour les bottes à fermeture par velcro : les passants doivent être positionnés à l'intérieur du pied.
Pour les bottes à fermeture par boucle en laiton : les passants doivent être positionnés à l'extérieur du pied.
Placer dans un premier temps le talon bien au fond de l'orthèse.
3. Serrer la sangle du coup de pied (sangle du milieu).
4. Serrer les autres sangles.
S'assurer que le talon ne décolle pas de l'attelle, vous pouvez vérifier cela en maintenant fermement l'attelle dans une main et tirer le genou de l'autre main.
Il ne doit pas y avoir d'effet de « piston ».

Pour enlever l'attelle effectuer l'action inverse.

Avertissement :

Il est important de vérifier l'état cutané avant et après le port de l'attelle. En effet il peut y avoir des rougeurs occasionnées par les zones d'appuis en aucun cas ces zones d'appuis doivent être douloureuses. Si un bleu (ecchymose) apparaît contacter immédiatement votre applicateur Néo-Orthopédie des modifications sur vos attelles doivent être apportées.